



M.G.E

**Amélioration des Capacités des organisations  
des filières Riz et Huile de palme en Guinée**

ACORH

**En collaboration avec**

**Ministère de l'agriculture**

**Bureau de stratégie et de développement (BSD)**

**Composante d'appui à l'émergence d'une interprofession rizicole**



\* \* \*

**Atelier national de concertation des  
acteurs de la filière riz**

**14-15 juin 2011, Mamou, Guinée**



## Sommaire

<b>I.</b>	<b>JOURNÉE 1- BONNES PRATIQUES ET VALORISATION DU RIZ DE QUALITÉ .....</b>	<b>2</b>
1.	<b>Cérémonie d’ouverture.....</b>	<b>2</b>
2.	<b>Travaux de groupe et restitution .....</b>	<b>2</b>
2.1	Bonnes pratiques des commerçantes .....	3
2.2	Bonnes pratiques des décortiqueurs.....	3
2.3	Bonnes pratiques des étuveuses.....	3
2.4	Bonnes pratiques des producteurs.....	4
2.5	Restitution du groupe de services et institutions : valorisation et commercialisation.....	5
<b>II.</b>	<b>JOURNÉE 2 – COMMERCIALISATION ET ACCORDS ENTRE LES ACTEURS.....</b>	<b>6</b>
1.	<b>Conclusions sur les bases d’une charte qualité.....</b>	<b>6</b>
2.	<b>Présentation des différents projets .....</b>	<b>6</b>
3.	<b>Travail de groupe et restitution .....</b>	<b>7</b>
3.1	Restitution du Groupe 1- approvisionnement en paddy des étuveuses.....	7
3.2	Restitution du Groupe 2 : vendre aux sociétés minières.....	8
3.3	Restitution du Groupe 3 : approvisionnement des centres urbains.....	8
<b>III.</b>	<b>CONCLUSIONS.....</b>	<b>9</b>
	Annexe 1 : Programme de l’atelier national.....	10

Dans le cadre du projet ACORH et du projet riz Basse Guinée, un atelier national de rencontre entre acteurs de la filière riz a été organisé le 14 et 15 juin 2011 à Mamou (cf. programme en annexe). Cet atelier a regroupé une centaine de personnes venant des trois principales régions productrices de riz en Guinée (Haute Guinée, Guinée Forestière et Basse Guinée). Cette réunion s'inscrit dans le cadre des échanges d'expériences inter acteurs dans le but d'améliorer la productivité des activités des opérateurs de la filière riz et la qualité du riz commercialisé mais également dans la continuité des différents ateliers régionaux ayant eu lieu jusqu'à présent.

Cet atelier a permis aux différents acteurs de la filière riz présents d'échanger sur les critères de qualité du riz et les bonnes pratiques à adopter par chacun, l'objectif final étant la validation des éléments d'une chartre nationale des bonnes pratiques en vue d'assurer la qualité du riz commercialisé.

## **I. JOURNÉE 1- BONNES PRATIQUES ET VALORISATION DU RIZ DE QUALITÉ**

---

### **1. Cérémonie d'ouverture**

Le modérateur de l'atelier choisi était Mme Sandra Maury, chef du projet ACORH. M Patrice Kamano, BSD, a procédé à la cérémonie d'ouverture de l'atelier et a présenté la physionomie de la salle. Il a également insisté sur la nécessité de mettre en place un travail approfondi sur les bonnes pratiques à adopter pour l'obtention d'un riz de qualité, puis a remercié les membres du GRET, du BSD, de la MGE et du projet ACORH pour leur présence et leur implication dans ces ateliers de concertation.

Suite à une brève présentation de l'ensemble des représentants et des participants, Mme Sandra Maury a pris la parole pour annoncer le règlement de cet atelier et présenter le programme prévu pour les deux jours. Le Gouverneur de Mamou est ensuite intervenu pour souhaiter à tous les membres de cette réunion la bienvenue et donner son accord pour l'ouverture de l'atelier. Enfin, Sandra Maury a présenté le projet ACORH dans sa globalité et les actions menées jusqu'à présent.

Les objectifs de cet atelier ont été la mise en place d'une réflexion autour de:

- L'élaboration d'une chartre qualité définissant les bonnes pratiques à adopter pour l'ensemble des acteurs de la filière au niveau national ;
- La promotion et l'amélioration de la commercialisation du riz net ;
- Le rôle de l'Etat et des institutions dans la filière.

Suite à cette cérémonie d'ouverture, les travaux de groupe ont pu démarrer.

### **2. Travaux de groupe et restitution**

Deux principaux groupes de travail ont été formés pour cette première réflexion :

- *Acteurs de la filière* : ce groupe de travail a réuni quatre sous groupes (décortiqueurs, commerçantes, producteurs, étuveuses), l'objectif de ces travaux étant de proposer des bonnes pratiques à adopter pour chaque acteur au niveau national.
- *Service et institutions* : ce groupe a effectué un travail de réflexion sur :
  - Comment valoriser la qualité du riz et quel est le rôle des états et institutions ?
  - Quelles sont les actions à mener pour accroître la consommation de riz ?

Après environ 2h de travail, chaque groupe et sous groupe a ensuite proposé en plénière une restitution des différentes réflexions menées.

## **2.1 Bonnes pratiques des commerçantes**

Le groupe des commerçantes a énoncé un certain nombre de bonnes pratiques à adopter pour assurer aux consommateurs un riz de qualité, par ailleurs celles-ci ont interrogé les différents représentants quant à un possible engagement pour l'apport en machine à coudre et la création d'étiquettes indiquant aux consommateurs la provenance du riz, le poids ainsi que la date de récolte. Les bonnes pratiques présentées ont été les suivantes :

- Vendre un riz aux grains propres : sans cailloux, de couleur clair
- Vendre un riz sans brisures, bien décortiqué
- Le riz doit être parfaitement étuvé pour éviter la présence d'impuretés
- Le riz doit être bien séché pour éviter qu'il pourrisse
- Ne pas mélanger les petits grains et les gros grains
- Stocker les sacs de riz à l'abri de l'humidité et des pluies
- Stocker les sacs de riz sur des palettes
- Bien nettoyer le magasin de stockage pour éviter la présence de poussière
- Emballer le riz dans des sacs propres et bien étiquetés
- Standardiser les mesures avec des balances
- Utiliser des machines à coudre pour bien fermer les sacs

## **2.2 Bonnes pratiques des décortiqueurs**

Les décortiqueurs ont présenté d'une part les bonnes pratiques à respecter avant le décortilage et pendant, ils ont également formulé des recommandations pour la mise en sac, l'utilisation des décortiqueuses, et la réception du riz étuvé. Les bonnes pratiques énoncées sont les suivantes :

*Avant le décortilage :*

- Vérifier la qualité du riz réceptionné, le riz doit être bien sec et bien étuvé
- Pas d'impureté dans le riz réceptionné

*Pendant le décortilage :*

- Régler la lame et le tamis
- Régler la décortiqueuse si le riz est à gros grains ou petits grains
- Vérifier la propreté du moteur
- Ouvrir l'orifice du tamis « à point »
- Vérifier le fonctionnement du ventilateur, ne jamais enlever le ventilateur sinon problème du riz récupéré
- Vérifier la courroie
- Utiliser des bassines propres pour récupérer le riz après décortilage
- Attendre que le riz soit refroidi pour remplir les sacs

## **2.3 Bonnes pratiques des étuveuses**

Les étuveuses représentent l'acteur au cœur de la filière, elles jouent un rôle très important dans la qualité du riz commercialisé. En effet, un riz de qualité aura toujours été bien étuvé et bien séché. Le groupe des étuveuses ont de ce fait formulé d'une part les bonnes pratiques à adopter et d'autre part des recommandations pour assurer le meilleur étuvage possible. Par ailleurs les étuveuses ont également présenté à l'assemblée les deux types d'étuvage possible (machine améliorée et mar-

mite) et l'intérêt de l'étuvage amélioré. Ce type d'étuvage est effectivement plus économique, permettant de réaliser un travail moins fatiguant et beaucoup plus rapide. La machine améliorée a permis de rendre les étuveuses plus professionnelles et de ce fait de les intégrer comme acteurs économique majeurs de la filière riz.

Les bonnes pratiques énoncées sont les suivantes :

- Vérifier les sacs de riz paddy à la réception pour s'assurer qu'il n'y a pas de mélange
- Vanner, laver et trier le riz à la réception
- Acheter un riz paddy propre
- Respecter le temps de trempage et la quantité de riz dans la machine
- Chauffer la machine à 90°C de 40 à 50 min (« eau frémissante »)
- Utiliser de l'eau propre pour toutes les opérations d'étuvage
- Respecter le temps d'étuvage (2-3h pour l'étuvage amélioré, 5-6h pour la marmite)
- Laisser refroidir le riz étuvé 15 min à l'ombre puis le laisser sécher dans un endroit propre
- Laisser sécher le riz de 3 à 6h avec ou sans soleil
- Varier la quantité d'eau utilisée suivant la variété

Les recommandations formulées sont les suivantes :

- Toujours vérifier l'ouverture des vannes
- Nettoyer le riz paddy par trempage (mauvais grains) ou laver et vanner pour que les mauvais grains remontent en surface
- Avoir un fond de roulement
- Créer des relations de partenariats avec différents acteurs ou organisations des trois régions présentes (Haute Guinée, Guinée Forestière, Basse Guinée)
- Bien nettoyer le matériel d'étuvage
- Mettre en place une formation continue d'alphabétisation
- Avoir un lieu de stockage et une aire de séchage propre

## **2.4 Bonnes pratiques des producteurs**

Les producteurs ont énoncé un nombre important de bonnes pratiques à adopter pour la production d'un riz de qualité. Par ailleurs ils ont fait remarquer à l'assemblée que de nombreux producteurs adoptaient de mauvaises pratiques par intérêt et que cela devait s'arrêter. Chaque producteur doit prendre conscience de la nécessité de produire un riz de qualité. Le groupe a également formulé certaines contraintes relatives à leur travail de production et des recommandations pour l'amélioration des conditions de travail.

Les bonnes pratiques énoncées sont les suivantes :

- Choisir une variété adaptée à l'écosystème
- Etre à l'écoute de la demande des consommateurs
- Avoir une bonne semence
- Préparer le terrain avant de semer
- Respecter les calendriers agricoles
- Respecter les opérations culturales
- Trier les semences
- Assurer une gestion des mauvaises herbes et des insectes
- Récolter le riz à maturité
- Eviter de récolter le riz dans la boue principalement pour le riz de bas fonds
- Bien sécher le riz après récolte pour assurer sa conservation
- Nettoyer l'aire de battage (séchage)

- Bien vanner le riz pour enlever les mauvais grains
- Bien fermer les sacs
- Assurer des bonnes conditions de transport du riz
- Stocker le riz dans un lieu fermé, à l’abri de l’humidité et ne pas déposer les sacs sur la terre

Les producteurs ont présenté les différentes contraintes relatives à l’activité de production et rendant leur travail très difficile. Les producteurs ont soulevé les problèmes d’insuffisance de surfaces aménagées, de matériel et le manque de crédits adaptés à leur activité.

Concernant les recommandations, le groupe de travail a proposé de réaliser des travaux d’aménagement des lieux de production, de pouvoir accéder à des formations relatives à la production de riz et de pouvoir accéder aux micro crédits.

## **2.5 Restitution du groupe de services et institutions : valorisation et commercialisation**

Ce groupe de travail à mener une réflexion sur deux principaux sujets, la valorisation de la typicité du riz en Guinée et l’accroissement de la commercialisation de riz net dans les centres urbains.

Dans le cadre du premier sujet de réflexion, différents thèmes ont été abordés. Le groupe a commencé à rappeler la définition d’un riz de bonne qualité. Il est ressorti de ce premier thème qu’un riz de qualité doit répondre à différentes caractéristiques :

- Une bonne saveur
- Se conserve bien (au moins 21h après cuisson)
- Bonne cuisson
- Un riz qui nourrit bien
- Homogène au niveau de la couleur et de la propreté
- Riz pas mélangé
- Propre (pas de cailloux et pas d’impuretés)
- Faible taux de brisures
- Pas de sable
- Bon arôme
- Les grains doivent être homogènes (longueur et grosseur)

Le thème suivant abordé dans le sujet « amélioration de la qualité » a été quelles sont les recommandations à proposer aux acteurs de la filière et comment l’Etat peut intervenir sur l’amélioration de la qualité ? Le groupe de travail a ainsi formulé différentes recommandations :

- Proposer une prime de qualité aux producteurs
- Mettre en place une traçabilité du riz de qualité
- Reconnaître et formaliser les acteurs

Le rôle de l’Etat serait alors de sélectionner les producteurs et les variétés, définir les pratiques de production, subventionner le riz de qualité et formaliser les différents acteurs de la filière.

Le groupe explique ensuite l’intérêt d’une formalisation des acteurs et comment mettre celle-ci en place. Les différentes institutions présentes dans le groupe de travail proposent alors de mettre en place une formalisation par l’appui au conseil technique, la prise en compte de l’ensemble des acteurs, la création d’accords entre acteurs, la sensibilisation des consommateurs à la consommation d’un riz de qualité, la promotion de mini-rizeries.

Pour le second sujet abordé par ce groupe de travail concernant « l'accroissement de la consommation en riz », une réflexion a été menée sur les différentes possibilités d'actions en vue de promouvoir le riz local et de ce fait accroître la consommation. Les différentes recommandations proposées sont les suivantes :

- Diminuer le prix du riz en diminuant les charges au niveau de chaque acteur et en augmentant la production
- Assurer une subvention de l'Etat
- Maîtriser les coûts de revient de chaque acteur
- Réglementer la sortie du riz
- Augmenter les taxes du riz importé
- Proposer des contrats avec les militaires et miniers tout en empêchant la revente du riz
- Contrôler la formalisation de contrats
- Réaliser des actions de marketing et de promotion du riz local.

La première journée de l'atelier s'est donc clôturée par la restitution de ces différents travaux de groupe, chaque bonne pratique énoncée a été validée par l'ensemble de l'assemblée et une restitution générale des éléments de la mise en place d'une chartre qualité a été prévue pour le lendemain.

## **II. JOURNÉE 2 – COMMERCIALISATION ET ACCORDS ENTRE LES ACTEURS**

---

Cette seconde journée d'atelier s'est déroulée sur le thème de la commercialisation et de la mise en place d'accords entre acteurs. La journée s'est décomposée en deux parties, une première partie de présentation de différents projets et une seconde partie de travail en groupe sur 3 principaux thèmes.

### **1. Conclusions sur les bases d'une charte qualité**

Cette journée a démarré par la restitution, de M Benjamin Durand (stagiaire GRET dans le projet ACORH), des éléments pouvant être intégrés à la chartre qualité prochainement mise en place. Cette chartre qualité a pour objectif de définir les bonnes pratiques à adopter par métier pour assurer la commercialisation d'un riz de qualité. L'ensemble des éléments présentés ont été validés par les membres présents (représentants et acteurs de la filière). (cf fichier – bonnes pratiques)

### **2. Présentation des différents projets**

Trois présentations se sont succédé pendant cette première partie de l'atelier (cf. fichiers de présentation).

Suite à cette présentation, Mlle Jessica Norsa (stagiaire GRET dans le projet riz BG au BSD) a présenté l'action de promotion du riz Bora Malé à Conakry mise en place. Les premiers résultats de l'étude de marché réalisée ont pu être présentés ainsi que le voyage d'étude réalisé avec les commerçantes de Conakry dans les zones rurales du projet riz BG.

La MGE a ensuite présenté les appuis à la commercialisation mise en place dans le cadre du projet ACORH et du projet riz BG. M Kerfala Camara a pu insister lors de sa présentation sur les diffé-

rentes difficultés rencontrées et les solutions proposées en vue d'améliorer la commercialisation et les conditions de travail des acteurs de la filière.

Enfin, Mamadou Cissé, coordinateur du projet Sécurité Alimentaire, a présenté le projet Consortium en Haute Guinée récemment mis en place. M Cissé a fait un bref rappel des différents objectifs globaux du « projet de développement des filières riz, oignons et aubergines en Haute Guinée pour lutter contre la flambée des prix », des activités menées et des résultats obtenus. Il a ensuite mis un focus sur le projet de développement des filières riz et maraîchères en Haute Guinée, les résultats escomptés et les activités à mener.

A la fin de chaque présentation le débat a été ouvert à l'ensemble de l'assemblée pour discuter des différents éléments présentés.

### 3. Travail de groupe et restitution

Les différents travaux de groupe effectués durant la journée du 15 juin ont porté sur le thème de la commercialisation et de la mise en place d'accords entre acteurs. Trois groupes (le plus hétérogène possible) ont été formés pour la mise en place d'une réflexion sur trois différents thèmes. Ces travaux ont duré 2h pour ensuite laisser place à un travail de restitution.

#### 3.1 Restitution du Groupe 1- approvisionnement en paddy des étuveuses

Le premier groupe de travail a mené une réflexion sur le sujet suivant « Accroître l'offre et la commercialisation du riz paddy à destination des étuveuses: quelles sont les freins et les actions court et moyen terme à envisager? »

La réflexion menée a permis d'aboutir à la présentation des freins, à la proposition de solutions et de recommandations. Les différents freins identifiés pour l'accroissement de l'offre et de la commercialisation du riz paddy ont concerné le manque d'aménagement, de groupements de producteurs, l'insuffisance des techniques culturales et le manque de subvention. Au vu de ces freins, le groupe de travail a pu élaborer des propositions de solutions et des recommandations :

- Aménagement des lieux de production
- Introduction de nouvelles variétés plus adaptées
- Appui des producteurs
- Désenclavement des zones de production
- Renforcement des capacités techniques
- Mise en place de partenariats entre acteurs
- Mise en place de structures représentatives des acteurs de l'aval de la filière
- Harmonisation des prix et des mesures au niveau national

Suite à cette restitution différents membres de l'assemblée sont intervenus sur les problèmes **d'harmonisation des prix entre régions**. En effet, cette harmonisation des prix au niveau national présente un certain nombre de contraintes et semble difficile à mettre en œuvre, néanmoins un travail approfondi sur l'harmonisation des mesures et des marges permettrait de répondre en partie à l'insuffisance de l'offre en riz paddy.

Par ailleurs, l'ensemble des acteurs ont insisté sur la nécessité de mettre en place des partenariats solides entre acteurs (producteurs/étuveuses et étuveuses/commerçantes) dans lesquels les variations des prix seraient signées et acceptées. Les producteurs ont également soulevé la question du financement qui leur rend le travail encore plus difficile, une réflexion sur un financement aux producteurs apporté par les étuveuses a alors été engagée.

Enfin l'un des représentants a pris la parole pour expliquer qu'une augmentation de la production et une légère diminution des marges de chacun permettrait de rendre le riz plus accessible pour les consommateurs.



### **3.2 Restitution du Groupe 2 : vendre aux sociétés minières**

Le second groupe a mené lors des travaux de groupe une réflexion sur le sujet suivant : « Vendre aux sociétés minières : quelles sont les opportunités, les contraintes et les dispositifs à mettre en place à partir des enseignements de l'expérience d'approvisionnement de la CBG »

Le groupe de travail a énoncé les différentes opportunités, puis à présenter les résultats de l'expérience CBG pour enfin apporter les solutions possibles quant à la vente aux sociétés minières.

Pour ce groupe de travail, il est apparu que vendre aux sociétés minières permettrait d'assurer la promotion du riz local auprès de nouveaux bailleurs, d'introduire des marchés de transformation, d'attirer la mise en place de nouveaux partenariats, de former à la création de fiches clients et d'augmenter la vente du riz local.

Les étuveuses ont ensuite présenté l'expérience CBG. Cette expérience leur a permis d'améliorer l'activité de transformation pour répondre aux attentes d'un client, de respecter des engagements, d'augmenter leur revenus et d'accéder plus facilement aux crédits. Néanmoins, les étuveuses ont également soulevé certaines contraintes à cette expérience, en effet, la CBG n'a pas toujours respecté les délais de paiement de ce fait les étuveuses ont difficilement constitué leur fond de roulement. De plus, un problème est survenu pour la fixation des prix, la CBG a souhaité fixer un prix pour toute l'année mais les étuveuses n'ont pas pu répondre à leur demande au vu de la forte variation des prix du riz entre la saison de récolte et la saison de soudure. Enfin, les étuveuses ont soulevé la contrainte pour elles de trouver des emballages corrects et adéquats pour la commercialisation du riz net.

Au vu de cette expérience avec la CBG et pour ne pas reproduire les mêmes erreurs, le groupe de travail à formuler différentes recommandations :

- Fixer des accords interprofessionnels formels
- Préciser sur les contrats la nature, l'origine et le prix du riz
- Organiser des concertations régulières entre les parties prenantes pour discuter du prix et de la qualité

A la suite de cette restitution un représentant de l'assemblée est intervenu pour informer les différents acteurs de la filière que la société de bauxite de Kamsar souhaite investir dans la production du riz. L'assemblée a alors mis un avertissement sur le fait que cela ne devra en aucun cas être au détriment des producteurs et des étuveuses.

### **3.3 Restitution du Groupe 3 : approvisionnement des centres urbains**

La réflexion du groupe de travail 3 a été menée sur « L'amélioration de l'approvisionnement des centres urbains : quels sont les éléments de discussion pour des accords entre acteurs ».

Ce groupe de travail a principalement relevé les contraintes d'approvisionnement des centres urbains et les explications du manque de riz local dans ces centres :

- Une faible production
- Insuffisance des moyens de transport
- Coût important de transport
- Mauvais état des routes
- Manque de concertation entre les acteurs sur la qualité du riz
- Manque de carburant dans certaines zones
- Insuffisance des fonds de roulement
- Insuffisance des magasins de stockage
- Manque de matériel
- Faiblesse de l'assistance de l'Etat

Suite à cette restitution, une réflexion a été menée sur l'envie des producteurs à produire plus. En effet, certains producteurs ont pris la parole et expliqué à l'assemblée qu'ils préféreraient travailler dans des activités plus rémunératrices que la culture du riz, telles que la pêche ou la production d'huile. Dans le cas d'une contractualisation entre acteurs, les membres de l'atelier se sont entendus sur le fait que certains indicateurs devront être pris en compte et qu'une formation à la gestion apparaissait comme nécessaire afin de travailler sur les coûts de production. Néanmoins, l'ensemble des acteurs ont présenté une réelle motivation à s'engager ensemble.

### **III. CONCLUSIONS**

---

Ces deux jours d'atelier ont été clôturés par la présentation d'une synthèse par Mme Cécile Broustin (GRET).

Cet atelier de concertation entre acteurs a permis de constater une réelle dynamique au niveau national de la part de l'ensemble des acteurs qui s'engagent à travailler « main dans la main » pour améliorer les conditions de chacun et la qualité du riz proposé aux consommateurs. Durant les deux jours de concertation chaque type d'acteur a pu prendre la parole et identifier ses principales difficultés, l'assemblée a alors tenté de répondre à ces contraintes en proposant des points d'amélioration. Il est néanmoins apparu que les producteurs ont le plus de difficultés, la culture du riz étant un travail difficile demandant beaucoup de temps et jugé pas assez rémunérateur. Au vu de ces difficultés au niveau des producteurs les autres acteurs de la filière se sont engagés à apporter une aide et à travailler désormais de façon conjointe.

Par ailleurs, l'objectif principal de l'atelier étant la mise en place des éléments d'une chartre qualité national, un recensement des bonnes pratiques par métier à adopter par chacun a été réalisé. Cela nous a donc permis d'aboutir à certain nombre d'éléments validés par l'ensemble des représentants et acteurs présents. Une chartre qualité pourra alors dans peu de temps être proposée aux acteurs de la filière, les signataires devront alors s'engager à respecter chaque élément présent dans cette chartre

Nous retenons donc de cet atelier une réelle envie de chacun à travailler ensemble pour l'amélioration de la qualité du riz local passant par une structuration de la filière, un travail en collaboration et une convergence sur les bonnes pratiques à adopter. La prochaine étape de ces réunions de concertation serait donc la mise en place de la chartre qualité signée par l'ensemble des acteurs du projet ACORH et du projet riz BG.

## Annexe 1 : Programme de l'atelier national



# Amélioration des Capacités des organisations des filières Riz et Huile de palme en Guinée

ACORH

Atelier national de concertation des acteurs de la filière riz  
14-15 juin 2011, Mamou, Guinée

## Programme

Lundi 13 juin 2011

Arrivée des participants  
Enregistrement

Mardi 14 juin 2011 – Filière et qualité

09.00-9.30

**Cérémonie d'ouverture**

Présidence -BSD

Accueil par le projet ACORH /Gret-MGE

9:30-10 :30

Présentation des participants

Présentation du projet ACORH par le chef de projet Gret

Présentation du programme et validation– Gret

Présentation des groupes de travail

10:30-11:00

Pause café

11:00-12:30

TRAVAIL EN GROUPE :

**Acteurs de la filière** : Bonnes pratiques pour un riz de qualité

4 groupes (production, étuvage, décortiquage, commerce)

**Services et Institutions** : comment valoriser la qualité : le rôle de l'état et des institutions ?

12.30-14:00

Déjeuner

14:00-14 :30

Préparation des restitutions par les groupes de travail

14.30-16 :00

Restitution des 4 groupes

1-6:00 -17.00

Validation des bonnes pratiques par métiers

**Mercredi 15 juin 2011 – Commercialisation et accords entre acteurs**

9.00-9.30	Présentation du projet de promotion du riz de mangrove à Conakry (BSD)
9.30-10.00	Présentation des appuis à la commercialisation du projet ACORH et riz BG (MGE)
10.00-10.30	Présentation du projet CCA- Projet Consortium Haute Guinée
10:30-10:45	Pause café
10:45-12h30	<p><b>TRAVAIL EN GROUPE: 3 thèmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Accroître l'offre et la commercialisation du riz paddy à destination des étuveuses : quelles sont les freins et les actions court et moyen terme à envisager ?</li> <li>- Vendre aux sociétés minières : quelles sont les opportunités, les contraintes et les dispositifs à mettre en place à parti des enseignements de l'expérience d'approvisionnement de la CBG ?</li> <li>- Améliorer l'approvisionnement des centres urbains : quels sont les éléments de discussion pour des accords entre acteurs ?</li> </ul>
12.30-14:00	Déjeuner
14 :00 15 :00	Restitution des travaux de groupe
15:00- 16 :00	<b>Débats et formulation des recommandations pour promouvoir la qualité et pour améliorer la commercialisation en réponse aux marchés du riz net</b>
16:00-16:30	Bilan, évaluation Clôture